

## DICTIONNAIRE DU TOURISME ET DE DROIT DU TOURISME

**A**fin de répondre à l'attente des étudiants, des chercheurs, des professionnels du voyage et du tourisme, ainsi que des administrations et collectivités impliquées dans la politique et la gestion du secteur, la rédaction d'un *Dictionnaire du tourisme et de droit du tourisme* a été confiée, dans une perspective et une démarche transdisciplinaires, à un panel de près d'une centaine de chercheurs et de spécialistes, de diverses origines et nationalités<sup>1</sup>.

**Présentant un caractère original** dans le monde francophone cet ouvrage, de plus de 900 pages, comportera près de 360 fiches thématiques, présentant et explicitant de manière claire et concise autant de concepts et mots-clés, pour plus de 750 « entrées ». Codirigé par Jean-Marie Breton et Jean-Luc Michaud, il vient prolonger, élargir et actualiser des démarches comparables. Son ambition est de proposer une publication de référence aux acteurs du tourisme, ainsi qu'un aperçu éclairé de la construction, de la mise en œuvre et de la sanction de son droit.

**Sans prétendre à l'exhaustivité**, dans le format qui est le sien, ce dictionnaire vise à répondre à l'attente de ses utilisateurs en leur apportant des informations et des explications dans de multiples domaines directement ou indirectement liés aux activités et aux problématiques touristiques, en matière de voyages comme de séjours, de transports comme d'hébergements, de loisirs comme de découvertes, etc.

**Chaque fiche** sera assortie d'une bibliographie et de références formelles indicatives, afin de permettre d'approfondir les notions et développements proposés. À cet égard, de nombreux renvois à des dossiers et articles publiés dans *Juris tourisme*, au cours des dernières années, permettront d'enrichir et de prolonger la réflexion via des articles et/ou des dossiers *ad hoc*.

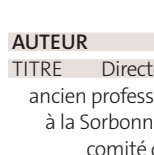
**Également disponible en ligne**, cet ouvrage sera publié, aux éditions Mare & Martin (Paris) à compter de décembre 2025. Il bénéficie à cet effet du soutien, financier notamment, de quelques-uns des principaux organismes et opérateurs spécialisés réunis par l'Institut français du tourisme (IFT). À celui-ci, la réalisation de l'ouvrage est particulièrement redevable, ainsi qu'aux contributions bénévoles des rédacteurs et rédactrices qui ont mis leur savoir et leur expérience au service de cet important projet.

**Ni encyclopédie du tourisme**, ni manuel de droit, il convient d'y voir une introduction à la description et à l'exploration d'un phénomène, le tourisme, qui marquera plus encore le XXI<sup>e</sup> siècle que les précédents.

**Ses codirecteurs souhaitent** qu'il fasse l'objet d'une large diffusion, dans l'espace francophone, mais également au-delà de celui-ci, afin de contribuer utilement et efficacement à une meilleure connaissance et à une pratique optimale du tourisme, ainsi qu'à la nécessaire réflexion sur son évolution et son devenir. ■



**AUTEUR** Jean-Marie Breton  
**TITRE** Professeur émérite de droit public, université des Antilles (Guadeloupe), membre du comité de rédaction, *Juris tourisme*



**AUTEUR** Jean-Luc Michaud  
**TITRE** Directeur honoraire du tourisme, ancien professeur associé des Universités à la Sorbonne et au CNAM, membre du comité de rédaction, *Juris tourisme*



1. J.-M. Breton et J.-L. Michaud (dir.), *Dictionnaire du tourisme et de droit du tourisme*, Mare & Martin, déc. 2025.